Bulletin technique

Légumes bio

Occitanie Ouest

Mai 2023

Zones de production concernées : Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot, Tarn, Tarn et Garonne.

CONSEIL DE SAISON

Surveillez les insectes et notamment les pucerons présents sur les solanacées. On commence à observer des premières pontes de punaises. Sous réserve d'avoir des pollinisateurs sous la serre (bourdons), vous pouvez installer des filets pour limiter leur entrée, car après il est difficile de les gérer.

Les **fourmis** sont également une problématique récurrente en cette période. Elles entretiennent les colonies de pucerons. Pour rappel, **il n'existe pas de solution de lutte (chimique ou biocontrole) homologuée en AB** malheureusement. Le travail du sol reste un moyen de limiter leur installation.

Heureusement on observe aussi des auxiliaires, mais surveillez les foyers et la présence de momies pour les pucerons.

On observe gélament de nombreux dégats de **gastéropodes** (limaces et escargots). Soyez vigilants et ne vous laissez pas déborder.

Photo CA31

Faites attention aux excès d'humidité parfois significatifs en profondeur avant de faire des arrosages. Faire des sondages avant pour vous rendre compte du niveau d'humidité avant une prise de décision.
Le BSV vous indique les ETP de la semaine passée. Cela peut-être interessant d'y jeter un œil pour vérifier l'adéquation entre vos apports et les besoins de la plante (au moins à titre indicatif).

Blanchiment

N'oubliez pas de préparer le blanchiment des serres.

- ➔ 1ère application mi-mai à demi-dose ou sur les côtés les plus exposés (sud ou ouest)

A moduler selon la météo. Si la période est couverte et pluvieuse comme en ce moment, on peut attendre légèrement.

- ➔ 2ème application en juin pour une dose normale sur la totalité de l'abri

CALENDRIER

Rencontre démonstration d'outils maraîchers
> 26 juin (14h-18h) à Gaillac (81) <
Renseignements : Anaïs Huillet
Pré-inscription ici

Salon Tech&Bio
> 20 au 21 septembre à Bourg-lès-Valence (26) <
Le salon de référence en agriculture biologique. Programme à venir…
https://www.tech-n-bio.com

CELERI

Mouche mineuse

Des symptômes de mouche mineuse ont été observés. Les attaques sont souvent caractérisées par un **dédoublement des feuilles abîmées** et, parfois, la présence de la larve entre les deux.
Le vol de printemps est généralement peu préjudiciable. Celui d'automne peut l'être sur céleri branche (cf. bulletin d'août à venir).
A ne pas confondre avec la septoriose : taches avec des points noirs caractéristiques (à observer à la loupe).

Photos CA31

RADIS

Altises

Les conditions actuelles sont plutôt défavorables mais restez vigilants car on les observe sur crucifères. En cas de temps chaud et sec, positionner un filet **immédiatement après plantation** pour éviter les dégâts d'altises.

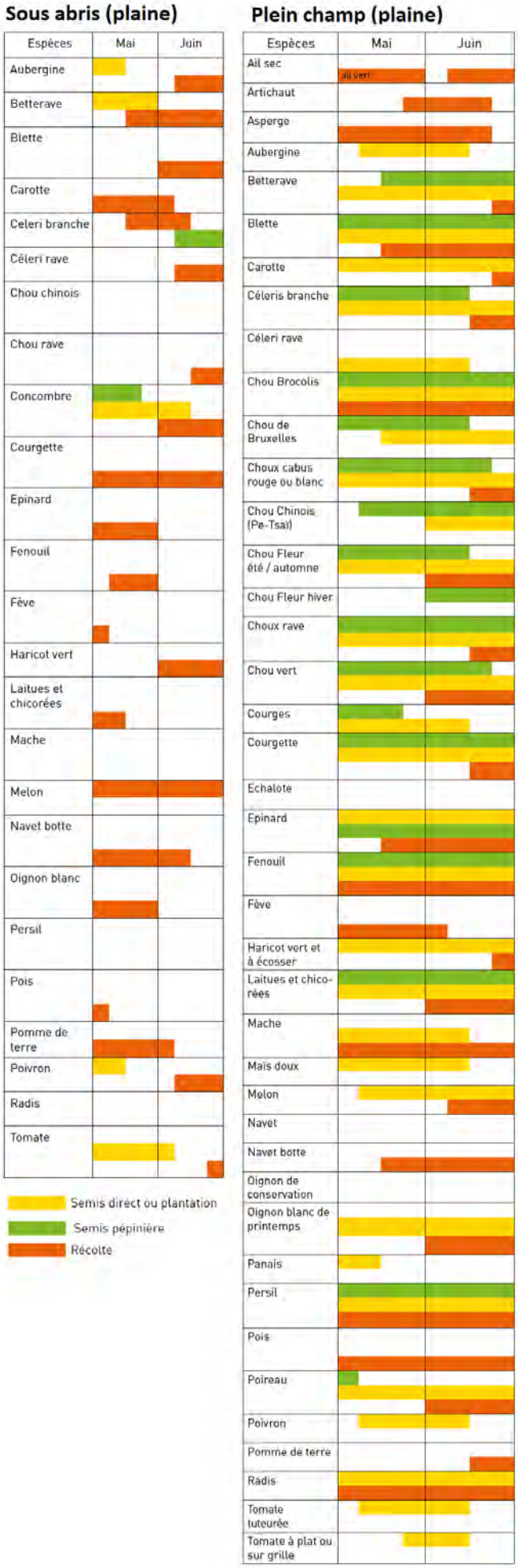

AUBERGINES

Doryphores

On observe de nombreux adultes et larves sous abris.

Retrouvez ici une fiche très complète sur cet insecte et son cycle biologique (Fredon Hauts de France).

Profitez des moments de tailles et palissage pour un enlevage manuel.

Altise de l'aubergine

Si vous observez des petites perforations : recherchez les altises !

Les dégâts observés sont pour l'instant peu impactants. Si la pression devient trop importante, vous pouvez essayer de les piéger sur panneau jaune englué (glu sèche) placé au-dessus des plantes. Attention car cela va aussi piéger les auxiliaires, donc à utiliser avec parcimonie.

TOMATES

Botrytis

Avec les conditions climatiques actuelles, attention aux plaies de taille , lésions … qui sont souvent des points d'entrée pour le botrytis.

Les techniques culturales ont un rôle essentiel dans la prévention du Botrytis (source APREL) :

- Bonne **maîtrise du climat** dans la serre : contrôler l'humidité et limiter ses variations.
- Travail des plantes soigné et régulier :
  - Effeuiller, ébourgeonner et couper les hampes des bouquets au ras des tiges, avec une coupe nette et dans des conditions permettant le séchage rapide des plaies (le matin, par temps sec) ;
  - En situation favorable au champignon, un traitement localisé au niveau des plaies juste après la taille paraît être un bon complément (voir tableau ci-dessous).

- Surveiller les hampes des bouquets ou les plaies laissées après récolte des fruits ou des grappes car elles sont souvent à l'origine de chancres de Botrytis cinerea sur tige (cf. photo).
- Pas de plantations trop précoces.
- Densité de plantes adaptée.
- Fertilisation, irrigation et charge en fruits ajustées aux besoins et au potentiel des plantes (pas d'excès ni de manque d'azote).

Usage : Tomates	Nom commercial	Substance active	Dose / ha	N max applications	DAR / DRE	Observations
	Prestop	*Clonostachys rosea* (souche J 1146)	0.25 à 1 g/m²	6	3 j	Autorisé sous abris. Préventif. Intervalle min. entre les applications = 21 jours. Application autorisée sur stade BBCH 15 à 89. Recommandation firme : - En pulvérisation sur plaie de taille : utiliser à 2% - En pulvérisation feuillage : 0,5% du volume de bouillie (3 à 5 kg/ha)
					8 h	
	CEPP n° 2017-026 : Lutter contre les champignons telluriques au moyen d'un produit de biocontrôle					

CONCOMBRE

Pythiacées

Toujours du fait des conditions climatiques actuelles, on observe des pertes liées aux champignons du sol et notamment les pythiums.

Des essais sont en cours avec un produit de biocontrôle au sein du réseau Dephy-Ferme « les maraîchers toulousains » mais la maîtrise de ce bioagresseur repose avant tout sur le recours au **porte-greffe** et les **méthodes prophylactiques** :

- ne pas enterrer le collet ;
- plantation sur butte et sur paillage plastique (pour favoriser le réchauffement du sol) ;
- ne pas planter trop tôt ;
- arrosage maîtrisé
  (éviter les plantations en bordure de serre souvent plus humides).

SALADES

Tunnels :
Souvent fin de récolte, enlever les déchets de culture afin de se prémunir des maladies et pucerons.

Plein champ :
Ne pas hésiter à mettre un paillage plastique noir pour son effet contre l'enherbement mais aussi pour diminuer les risques de pourritures du collet et autre rhizoctone (période plus à risque du fait de l'humidité).
De plus pour éviter les maladies au collet (rhizoctone, sclérotinia) ainsi que problèmes de botrytis **les mottes seront posées au sol et non pas enterrées**.

La période pluvieuse est favorable au mildiou.

Pucerons

Présence dans quelques tunnels et peu en parcelles de plein champ. Limiter les apports azotés pour diminuer la pression des pucerons. Sur fin de culture, détruisez les déchets source de contamination.

MELONS

Les plantations continuent avec les parcelles de plein champ.

Pour les plantations sous couvertures temporaires, elles doivent être **bien aérées** en fonction des parcelles, afin de favoriser la circulation des insectes pollinisateurs.

Un temps humide va favoriser le développement de maladies fongiques ou de bactériose. Des solutions phytosanitaires existent. *Se rapprocher de votre conseiller.*

Pucerons

En présence de pucerons et **si et seulement si** les auxiliaires ne suffisent pas à éradiquer les foyers, il est possible de recourir au savon noir.

Le Flipper a une dérogation d'homologation de 120 jours – l'AMM (2160527) est délivrée du 25 avril 2023 au 23 août 2023 pour de nombreuses cultures légumières de plein champ (voir la décision disponible ici : https://agriculture.gouv.fr/telecharger/136542).

Attention : car impactant sur les auxiliaires !

	Nom commercial	Substance active	Dose / ha	N max applications	DAR / DRE	ZNT aqua / DVP	Observations
Usage : Melons	Flipper	*Sels de potassium d'acides gras C7 à C20 479,8 g/L*	10 l/ ha	5	3 j	20m	AMM 120 jours : du 25 avril 2023 au 23 août 2023. Application autorisée sur stade BBCH 11 à BBCH 89. Intervalle de 3 jours entre 2 applications. **Plein champ uniquement.** Mention abeille.
					24 h	20 m	

COURGETTES

On n'observe pas de problèmes sur les courgettes, retirez les fruits pointus qui ont mal noués.

Attention toutefois aux densités de plantation (on constate des densités souvent trop importantes).

Rappel : 9 à 12.000 pieds / ha (50 à 60 cm sur le rang et 1,80 m entre rangs).

CAROTTES

Semis de plein champ :

2 voire 3 faux semis pour affiner le désherbage **sont non négligeables**.
Préférez les semis en planches pour les sols qui ne sont pas naturellement drainant.

Mouches :

En principe, le risque est moindre sur semis précoce. Pour les parcelles à risques (cf votre historique), prévoir de les **recouvrir d'un voile anti-insectes**.
Le BSV maraîchage alerte sur le risque mouche de la carotte qui est généralement significatif en fin d'été / début d'automne.

OIGNONS & AIL

Privilégiez les binages. Evitez de le faire en conditions de sol trop humides ainsi que lorsque la végétation est trop développée.

Mouches

On observe actuellement la présence de la **mouche mineuse** dans les tiges des alliacées (voir photos). Généralement, les dégâts sur oignon ne sont pas importants car l'oignon est en phase de croissance active et cicatrise bien. De plus, les pupes sont expulsées des tiges.
En revanche, cela permet à la mouche mineuse de faire son cycle au printemps et de causer des dégâts très préjudiciables sur poireau à l'automne. A surveiller donc.

Concernant la **mouche de l'oignon** par contre, il est possible d'éviter son impact en protégeant vos cultures avec un filet anti-insecte **dès plantation,** idéalement associé à un paillage des plants (pour ne pas avoir à le retirer pour désherber). Respectez la durée de rotation entre alliacées (4 à 5 ans).

POMMES DE TERRE PRIMEURS

Mildiou

La période pluvieuse est favorable au mildiou.
Dès le stade début tubérisation à début grossissement des tubercules, il est possible d'enlever la bâche P17. **Eviter de la laisser trop longtemps car sensibilité au mildiou**.

On peut observer les premiers doryphores adultes. En cas de surface peu importante, profitez de ce stade adulte pour les enlever manuellement.

Mouche mineuse - Photos CA65

Crachat de coucou (ou cicadelle écumeuse)

On peut observer ces amas bulleux sur diverses cultures. Il s'agit de sécrétions de larves de cercopes, qui les protègent.

En théorie, pas d'inquiétude majeure si vous en observez. Bien que phytophage, ces insectes posent rarement des problèmes majeurs en cultures.

Photo CA31

CONTRIBUTEURS

31 • **Valérie Ginoux** • 06 88 87 49 78
& Agathe Mansion-Vaquié • 06 74 05 27 49

31/81 • **Anaïs Huillet** • 06 32 38 87 12

32/65 • **Thierry Massias** • 06 07 70 61 58

82 • **Sylvie Bochu** • 06 08 41 68 68

Ce bulletin s'appuie sur les observations réalisées par les conseillers légumes des Chambres d'Agriculture participantes (31, 65, 81, 82) ainsi que sur les Bulletins de Santé du Végétal (BSV) Maraichage Midi-Pyrénées n° 3 et melon n°3.

AUTRES INTERLOCUTEURS LEGUMES BIO OCCITANIE

09 • **Stanislas Poudou** • 06 33 03 09 36

11 • **Elina Galy** • 06 88 95 44 97

30 • **Philippe Caillol** • 06 21 62 34 42
& Maxime Vanalderweireldt • 06 78 13 66 76

34 • **Hélène Teissedre-Lemoine** • 06 18 36 83 20

46 • **Georgia Saunders** • 06 49 29 62 11

48 • **Maxime Colomb** • 06 49 69 85 68

66 • **Gaël Lichou** • 06 07 64 87 63

Région Occitanie • **Marie Largeaud** • 06 31 43 74 09

Ce bulletin de conseil s'appuie sur les observations réalisées par les conseillers légumes des Chambres d'Agricultures de la Haute-Garonne (31), des Hautes-Pyrénées, du Tarn (81) et du Tarn et Garonne (82).

Les BSV (Bulletins de santé du végétal) maraîchage, melon et ail sont disponibles en ligne sur les sites suivants :
- la DRAAF : https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/bulletins-de-sante-du-vegetal
- la CRA Occitanie : https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto/bulletin-de-sante-du-vegetal/

N'hésitez pas à les consulter.

ENGAGEMENT DE SERVICE
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation
Etude-Diagnostic

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

«Bulletin réalisé sous la responsabilité d'Agathe MANSION-VAQUIE,
conseillère en maraîchage/horticulture de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne.
Tél : 05 61 10 42 50 - agathe.mansion-vaquie@haute-garonne.chambagri.fr»

32 rue de Lisieux - CS 90105 - 31026 Toulouse Cedex 3
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

«La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Les informations présentes dans ce bulletin ont été vérifiées avec soin, cependant, les rédacteurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables d'une erreur ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter. L'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations présentes sur l'étiquette, qui ont valeur légale.»

«En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en œuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 7 mai 2017.»

Avec la participation financière de :

Directeur de la publication : Serge BOUSCATEL, Président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne.
Réalisation graphique : Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie
Mise en page : Chambre Agriculture de la Haute-Garonne

OPE COS ENR 22 version du 01/01/15